



## **17 octobre 1961 - 17 octobre 2020** **59<sup>ème</sup> anniversaire - Vérité et justice**

**Le 17 octobre 1961**, des dizaines de milliers d'Algériens et d'Algériennes manifestaient pacifiquement à Paris contre le couvre-feu discriminatoire qui leur avait été imposé par le gouvernement de l'époque dont le Premier ministre, Michel Debré, était hostile à l'indépendance de l'Algérie, et le préfet de police Maurice Papon sous ses ordres. Ils défendaient leur droit à l'égalité, leur droit à l'indépendance et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce jour-là, et les jours qui suivirent, des milliers de ces manifestant-e-s furent arrêté-e-s, emprisonné-e-s, torturé-e-s – notamment par la "force de police auxiliaire" – ou, pour nombre d'entre elles et eux, refoulé-e-s en Algérie. Des centaines perdirent la vie, victimes d'une violence et d'une brutalité extrêmes des forces de police.

**59 ans après**, la Vérité est partiellement en marche. Cependant, la France n'a toujours pas reconnu sa responsabilité dans les guerres coloniales qu'elle a menées, – en particulier la Guerre d'Algérie – non plus que dans le cortège de drames et d'horreurs qu'elles ont entraînés, comme ce crime d'Etat que constitue le 17 octobre 1961. Le 17 octobre 2012, le président de la République (François Hollande) avait certes fait un premier pas important, en déclarant : « *Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits. Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes.* » Mais le terme de crime n'est pas repris, et la responsabilité, sous entendue, n'est pas clairement définie. **Nous demandons une parole claire aux autorités de la République**, au moment où certains et certaines osent encore aujourd'hui continuer à parler des « bienfaits de la colonisation », à célébrer le putsch des généraux à Alger contre la République, à « honorer » les criminels de l'OAS.

**Dans ce domaine, il est donc nécessaire que des mesures significatives soient prises :**

- que la lumière soit faite sur les soi-disant « retours vers leurs douars d'origine » des algérien-e-s survivant-e-s du 17 octobre envoyé-e-s en fait dans des camps de la mort de l'Algérie coloniale ;
- que la création d'un lieu de mémoire voué à cet événement, demandée dans la résolution votée par le Sénat en octobre 2012 qui reconnaissait elle aussi ce massacre, soit rapidement mise en œuvre par les autorités de l'Etat, de la Ville de Paris et la Région Ile-de-France ;
- pour être fidèles à leur mission scientifique, les historiennes et les historiens ont besoin de pouvoir accéder librement aux archives, échapper aux contrôles des pouvoirs ou des groupes de pression et travailler ensemble, avec leurs collègues algériennes et algériens ;
- la vérité doit être dite sur l'organisation criminelle de l'OAS que certain-e-s au sein de la droite et extrême droite politique veulent réhabiliter.

*Ce n'est qu'à ce prix que pourra disparaître la séquelle la plus grave de la Guerre d'Algérie, à savoir le racisme, l'islamophobie et les discriminations dont sont victimes aujourd'hui nombre de citoyennes et citoyens, ressortissant-e-s d'origine maghrébine ou des anciennes colonies, y compris sous la forme de violences policières récurrentes, parfois meurtrières.*

**On ne construit pas la démocratie sur des mensonges et des occultations. Après plus d'un demi-siècle, il est temps :**

- que le président de la République, au nom de la France, confirme, par un geste symbolique, la reconnaissance et la condamnation de ce crime d'Etat. Comme il vient de le faire pour l'assassinat de Maurice Audin par l'armée française et pour l'existence d'un système de torture généralisé. Cette reconnaissance doit s'étendre aux milliers d'Algériens et Algériennes qui en ont été victimes (voir le site [1000autres.org](http://1000autres.org)) ;
- que l'Etat français reconnaisse sa responsabilité dans l'internement arbitraire, pendant la Guerre d'Algérie, d'Algériennes et Algériens dans des camps ;
- que la liberté d'accès aux archives soit effective pour tous et toutes, historiens et historiennes et citoyens et citoyennes ;
- que la recherche historique sur ces questions soit encouragée, dans un cadre franco-algérien, international et indépendant.

**Rassemblement : samedi 17 octobre 2020 à 18h. au pont Saint-Michel à Paris**

**Associations, organisations syndicales :** 17 octobre contre l'oubli ; 4 ACG (Anciens appelés en Algérie et leurs ami(e)s contre la guerre) ; Acca (Agir contre le colonialisme aujourd'hui) ; ACDA (Agir pour le changement et la démocratie en Algérie) ; Acort (Assemblée citoyenne des originaires de Turquie) ; Anpromveo (Association nationale pour la protection de la mémoire des victimes de l'OAS) ; APCV (Agence de promotion des cultures et du voyage) ; Apel-Egalité ; Arac (Association république des anciens combattants) ; Asabp (Association de soutien aux amoureux au ban public) ; Association Josette et Maurice Audin ; ATMF (Association des travailleurs maghrébins de France) ; Attac ; Au nom de la mémoire ; Cedetim (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale) ; Collectif Faty Koumba ; CRLDHT Mehdi Ben Barka ; Conseil national des assos familiales laïques ; LDH (Ligue des droits de l'Homme) ; Fédération nationale de la libre pensée ; FTCT (Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives) ; Les ORANGES ; Les amis de Max Marchand, de Mouloud Feraoun et de leurs compagnons ; Mémorial 98 ; Mrap (Mouvement contre le racisme et l'amitié entre les peuples) ; Mouvement de la paix ; Union syndicale Solidaires.

**Partis Politiques :** EELV (Europe écologie les verts) ; GDS (Gauche démocratique et sociale) ; PCF (Parti communiste français) ; Parti de gauche.